

Veolia lance l'opération d'actionnariat ouverte à 146 000 collaborateurs dans 31 pays

Dossier de la rédaction de H2o
June 2018

Veolia Environnement annonce le lancement d'une nouvelle opération d'actionnariat des salariés du groupe. Cette opération, proposée à environ 146 000 salariés dans 31 pays, vise à associer les collaborateurs au développement et à la performance de Veolia. Le règlement-livraison des actions nouvelles à émettre devrait intervenir le 4 septembre 2018.

Le conseil d'administration de Veolia Environnement a décidé le 6 novembre 2017 le principe d'une opération d'actionnariat salarié au profit des adhérents au plan d'épargne du groupe conformément aux dispositions du code du travail, dans la limite d'un montant nominal maximum de 56 336 482 euros (soit à titre indicatif 2 % du capital social à la date de cette décision), en a arrêté les principales caractéristiques et a délégué les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de l'opération. Les actionnaires de Veolia Environnement, réunis le 19 avril 2018 en assemblée générale mixte, ont délégué au conseil d'administration la compétence de décider d'augmenter le capital social de la société par l'émission d'actions nouvelles réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de la société et des entreprises françaises et étrangères entrant dans le périmètre de consolidation ou de combinaison des comptes de la société. Par décision en date du 2 mai 2018, le conseil d'administration de Veolia Environnement a confirmé que le nombre maximum des actions proposées dans le cadre de cette opération d'actionnariat salarié, soit 11 267 296 actions, proviendront intégralement d'actions nouvelles qui seront émises. Le président-directeur général, sur délégation du conseil d'administration, arrêtera, en date prévue du 1er août 2018, les dates de la période de souscription et le prix de souscription des actions nouvelles, qui sera égal au prix de référence diminué d'une décote de 20 % et arrondi au centime d'euro supérieur.

Veolia